

Jeudi 15 juillet 2021

**FaHyence : signature de bail
et transfert d'exploitation**



La station FaHyence

La mobilité durable est un axe important du plan climat de notre collectivité, validé en décembre 2012. Cette mobilité se décline en trois volets : l'électromobilité pour les véhicules légers et les déplacements urbains, le gaz naturel comprimé (GNC) pour véhicule pour les poids lourds (bennes et bus) et l'hydrogène (pour le péri-urbain, les utilitaires, et tout ce qui n'est pas couvert par la mobilité électrique et gaz). Cette politique vise aussi bien la transition énergétique que le développement économique de notre territoire.

Le projet FaHyence s'inscrit dans les actions de ce plan climat validé.

Pour mettre en œuvre la mobilité hydrogène, la Communauté d'Agglomération a eu l'opportunité de faire partie d'un consortium européen qui bénéficie de fonds pour aider au développement de cette mobilité.

Ainsi, le projet FaHyence a été soutenu par l'Europe à travers le FCH JU (Fuel Cells and Hydrogen Joint Undertaking) de 2015 à 2020. Le projet a également été soutenu par l'Etat, plus particulièrement à travers le fonds de transition énergétique, grâce à TEPCV.

La station est en service depuis avril 2017 et exploitée par la Communauté d'Agglomération depuis cette date. N'ayant pas de possibilité de financement nouveaux depuis la clôture du programme européen en novembre 2020, notre EPCI a entrepris des démarches pour étudier les différentes possibilités qui nous sont offertes.

Le partenariat avec MOB'HY

Il a donc été décidé de trouver un partenaire ambitieux et désireux de développer son activité économique sur notre territoire.

C'est pourquoi un Appel à Initiatives Privées (AIP), qui regroupait l'ensemble des actions de mobilité durable engagées par notre collectivité, a été lancé. Le but était de trouver des partenaires privés prêts à investir sur leurs fonds propres dans les infrastructures de mobilité durables du territoire, nouvelles ou existantes. Notre choix s'est donc porté sur l'entreprise spinalienne MOB'HY, développeur et opérateur d'écosystèmes hydrogène, pour reprendre l'exploitation et assurer la croissance de l'activité de la station hydrogène FaHyence.

La co-construction du projet commun a abouti à un accord puis s'est traduit par une promesse de bail emphytéotique qui a été validée en conseil communautaire le 8 juillet 2021.

L'exploitant MOB'HY est fier d'avoir été choisi pour reprendre l'effort initié par les pionniers de la Communauté d'Agglomération et souhaite nouer ce partenariat pour plusieurs raisons :

- Développer son expertise dans la production et la distribution d'hydrogène vert en s'appuyant sur une infrastructure existante ;
- Explorer les pistes de développement cités dans notre appel à initiatives privées ;
- S'appuyer sur un territoire pragmatique, dynamique et expérimenté dans le domaine de la mobilité durable H2 ;
- Profiter de la notoriété de FaHyence pour être visible dans le monde de l'hydrogène ;
- Servir de marchepied au développement de l'écosystème hydrogène des entreprises lorraines, sarroises et rhénanes en facilitant leurs essais des nouveaux véhicules H2 en 2021-23 avant leur intégration en plus grand nombre dans leurs flottes à partir de 2024 ;

- Soutenir en alternance avec son équipe d'experts, le lancement des programmes de formation d'ingénieurs et de techniciens de maintenance à l'Université de Lorraine. (IUT de Moselle Est).

MOB'HY prépare le développement et la construction de 5 autres stations de grande capacité dans la Grande Région pour accompagner cette croissance. L'essentiel de l'énergie primaire sera généré par les éoliennes et parcs solaires de la région et devraient à partir de 2025 produire plusieurs millions de kilomètres zéro émission par an (720 000 000 tonnes.km/an pour 300 camions, soit 12 000 tonnes CO2 évitées/an ; Cette ambition est à comparer à la capacité actuelle de FaHyence de 2 400 000 tonnes.km/an, mais tournée principalement vers les services de proximité).

Les négociations menées avec MOB'HY ont conduit à la rédaction d'une promesse de bail emphytéotique. Ce contrat prévoit la possibilité, pour MOB'HY, sur une durée maximale de 2 ans, de réaliser une étude de faisabilité qui devra lui permettre de s'assurer une reprise pertinente de la station.

Pendant ces deux années, et dès la signature de ce document, MOB'HY reprendra donc l'exploitation de la station hydrogène dans le but de continuer à fournir les partenaires et utilisateurs de la station, mais également de la développer commercialement.

MOB'HY pourra devenir titulaire du droit réel immobilier pour une durée de 30 ans si un modèle économique est trouvé à l'issue de la phase d'étude.

Jean-Michel Sylvestre, Directeur Général de MOB'HY déclare :

« La station de Sarreguemines représente notre premier ancrage dans le territoire. Notre ambition est de construire et exploiter une centaine d'écosystèmes en Europe avant 2030 en soutien à des initiatives publiques pour l'économie circulaire, la résilience et la compétitivité des secteurs manufacturiers. »

« Mob'Hy rappelle ses offres d'emploi pour deux ingénieur(e)s technico-commerciaux germanophones pour travailler sur ces projets. Voir <https://mobhy.eu/recrutement/> »